



Divorce et maison familiale et crédit

Par **poiuykiytee**, le **28/11/2016** à **13:42**

Bonjour,

Je souhaite divorcer. Mon mari et moi sommes propriétaires d'une maison achetée pendant notre mariage. Nous sommes mariés sous le régime de la communauté. La maison est donc à nous deux. Il reste 6 ans de crédit à 850 euros par mois (taxe foncière et taxe d'habitation incluses mensuellement)

Ma question est la suivante : L'un des deux va rester dans la maison le temps qu'elle soit vendue (cela peut durer longtemps).

Si celui qui part a un loyer (location d'un autre bien) compris entre 600 et 700 euros (à peu près le plus bas que l'on puisse trouver dans la région). Qui va devoir payer quoi à qui?

En effet, celui qui part va devoir rembourser sa part du crédit que l'autre aura payer, mais il doit aussi payer son nouveau loyer.

En plus il paraît qu'il y a un pourcentage à appliquer dans le calcul. Je n'y comprends plus rien.

Quelqu'un a t'il compris mon problème?

Merci de me répondre

Bien cordialement

Lili

Par **youris**, le **28/11/2016** à **14:50**

bonjour,

celui prend la décision de partir doit savoir qu'il aura à payer un loyer ainsi qu'une part du remboursement du crédit mais il peut demander une indemnité d'occupation à celui qui reste dans la maison.

autre solution, les 2 époux restent cohabiter dans la maison dans l'attente de la vente; les 2 époux quittent la maison et la mettent en location.

salutations

Par **poiuykiytee**, le **28/11/2016** à **22:16**

Bonsoir Youris

Et merci de votre réponse.

Il n'y aura pas de cohabitation, mon mari peut vite devenir horrible s'il n'a pas ce qu'il veut, et il fera tout pour m'empêcher de partir, même la violence. C'est du vécu.

Je ne pourrai jamais le faire partir de la maison sans m'exposer à sa violence, il me faut me "faufiler par la porte de derrière" pour imaginer.

je sais qu'il continuera à payer la totalité du crédit.

Si je peux lui demander une indemnité d'occupation, est-elle calculée par rapport au crédit? (la moitié?) ou bien par rapport au loyer que je vais devoir payer en allant vers une location?

Il paraît qu'il y a un calcul qu'appliquent les hommes de lois....

dans tous les cas je ne sais plus comment réfléchir. Je ne veux pas perdre d'argent car j'ai un petit salaire et donc j'aurai beaucoup de difficulté à redevenir propriétaire. Alors que lui gagne très bien sa vie et que tout ira super bien pour lui.

Si vous pouviez m'expliquer à quoi je dois m'attendre..

Merci beaucoup

Lili

Par **Visiteur**, le **28/11/2016** à **22:49**

Bsr,

Le juge va faire le travail, vous ne pouvez pas décider qui paiera quoi à l'autre, sauf entente cordiale.

Par **poiuykiytee**, le **28/11/2016** à **23:13**

Bonsoir

Merci Pragma, je sais que c'est le ou la juge qui va décider mais j'essaie de ne pas tomber dans des pièges que je pourrai éviter si j'avais les connaissances nécessaires. Je sais que des paroles ou des faits peuvent faire pencher la balance.

je voudrai mettre le maximum de chances de mon côté et ne pas avoir à dire plus tard "ah ben si j'avais su j'aurai fait ceci ou bien dit cela"

Que feriez vous si vous étiez moi?

Merci mille fois de votre attention

lili

Par **Visiteur**, le **28/11/2016** à **23:23**

Il y a plus d'un an, vous évoquiez déjà ce problème.

Celui qui part peut être accusé d'abandon de domicile.

Financièrement, il est lié par le mariage et il doit payer sa part des charges du ménage, le loyer ne vient pas en déduction.

Par **poiuykiytee**, le **28/11/2016** à **23:35**

Je le conçois aussi, je comprends tout à fait qu'il me faut payer la moitié du crédit. Mais comment faire pour sauver ma vie, car j'en suis là, je ne peux plus supporter cet homme qui me ment, qui me trompe et qui me prend pour son jouet. Je vous promet que je suis sa chose et il ne s'est pas caché pour me le dire.

Comment payer une location si je règle ma part du crédit?

Si je demande le divorce tout en restant à la maison je vous jure qu'il me maltraitera, sans compter qu'il me reste notre fils au beau milieu de nous deux; Jusqu'à présent je restais pour nos enfants, mais je suis épuisée et mon corps me lâche.

Cela peut faire sourire mais il faut l'avoir vécu pour le croire.

Merci de m'avoir répondu